

Zoom sur la sous-catégorie d'argent contre travail

Choose the section you want to jump in

La catégorie « argent contre travail » (CFW) est une intervention en TM qui vise à fournir des opportunités temporaires génératrices de revenus aux populations vulnérables affectées. Elle implique des transferts conditionnels aux bénéficiaires participant à des actifs publics ou communautaires désignés, mais peut également inclure des activités à domicile et d'autres formes d'activités. Ces transferts sont généralement effectués en fonction du temps de travail (par exemple, nombre de jours, taux journalier, etc.), mais peuvent également être quantifiés en termes de résultats (par exemple, nombre d'articles produits, mètres cubes creusés, etc.).

Le CFW est différent de l'embauche de travailleurs occasionnels/travailleurs pour le soutien opérationnel. Les personnes participant au CFW sont des bénéficiaires et sont donc sélectionnées en fonction de leurs besoins et/ou de leur vulnérabilité. En revanche, les travailleurs/ouvriers occasionnels sont sélectionnés en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité. Le tableau suivant présente les aspects généraux à prendre en compte lors du ciblage pour le CFW.

Tableau 5: Argent contre travail, avantages et inconvénients

Avantages	Inconvénients
Peut-être autociblé (le type de travail peut exclure une partie de la population plus aisée)	Perturbation des marchés locaux du travail
Aboutit à la reconstruction d'installations communautaires/au nettoyage des zones endommagées	Perturbation possible des mécanismes culturels d'adaptation et de récupération
Offre un potentiel de transfert de compétences (lien possible avec les programmes de subsistance)	Souvent à court terme
Encourage le retour dans les villages/localités, car il y aura une source de revenus	Peut prendre du temps sur les activités de subsistance saisonnières, par exemple les plantations
Les infrastructures communautaires peuvent être reconstruites en tenant compte des stratégies de réduction des risques	Peut exclure les personnes qui ne sont pas physiquement capables de travailler (bien qu'il existe certaines formes de travail spécifiques qui peuvent s'adresser aux personnes souffrant de handicaps physiques)

Avantages	Inconvénients
Si le travail est la norme, le CFW permettra le retour à un mode de vie normal	Peut causer des dommages supplémentaires aux groupes vulnérables, tels que les ménages dirigés par des femmes ou des enfants et les personnes en situation d'handicap, si des mesures d'atténuation des risques ne sont pas mises en place
Réduit le risque de migration économique	
Favorise l'autonomisation de la communauté	

Adapté de la boîte à outils « [transferts monétaires en situation d'urgence](#) » du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

4.7.1 Définir la valeur de transfert pour l'activité « argent contre travail »

L'argent contre travail doit être utilisé pour des travaux nécessitant peu de qualifications. Cependant, certaines activités peuvent être plus exigeantes que d'autres, les taux peuvent donc varier en fonction des exigences du travail, de la durée de la journée de travail et de la période du projet. Les différences de taux peuvent créer des conflits entre les communautés. Ce problème est particulièrement préoccupant pour les activités dans les camps ou dans des milieux similaires. Lorsque vous fixez les taux pour l'argent contre travail, tenez compte des points suivants:

- Les taux doivent être fixés en monnaie locale ; toute exception doit être dûment justifiée.
- Les taux devraient être cohérents avec ceux payés par d'autres agences dans le cadre des interventions « argent contre travail ».
- Les taux devraient être fixés en dessous du taux du marché de l'activité à entreprendre, environ **10 à 20 pour cent en dessous des taux du marché**. Les taux inférieurs au taux du marché peuvent contribuer à l'autosélection, car les personnes les plus nécessiteuses se porteront volontaires, tandis que d'autres ne quitteront pas les entreprises locales ou ne décideront pas de renoncer à leurs moyens de subsistance habituels pour participer aux activités « argent contre travail ».
- À la suite immédiate de catastrophes de grande ampleur, les activités de subsistance peuvent être perturbées, et il peut être approprié de fixer des taux égaux ou supérieurs aux taux du marché pour stimuler l'activité économique.

[Note d'orientation de l'OIM sur le volet « argent contre travail »](#)



Protection: Coordonner avec les acteurs de la protection afin de trouver des alternatives pour soutenir les femmes ayant la charge de personnes dépendantes afin qu'elles puissent également participer aux opportunités de l'argent contre travail.

- [_Prev](#)

- 4.7/4.10

- [_Suivant](#)